

GAD-7004 Conservation de l'information

Automne 2021

Responsable : Anne Klein

Objectifs

Ce séminaire est l'occasion d'approfondir les connaissances relatives à la constitution des d'archives. Il s'agit de réfléchir aux valeurs assignées aux archives et de comprendre les enjeux qui sous-tendent la mise en archives et la conservation à long terme.

Ce séminaire vise la maîtrise des principes et modes de conservation des documents, il permet aux étudiants d'acquérir les compétences en matière d'analyse critique des pratiques de conservation des archives.

Contenu

Le cas à l'étude est la conservation des archives d'architecture. Comptant parmi les plus riches et les plus complexes, les archives architecturales seront appréhendées à partir des pratiques auxquelles elles donnent lieu : tant celles des utilisateurs que celles des archivistes.

Les archives architecturales permettent tout autant l'écriture de l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du paysage que l'étude du patrimoine bâti, l'innovation en matière de construction et de design urbain ou encore le respect des droits des citoyens. Ces archives se trouvent au carrefour de pratiques et d'acteurs multiples, leur conservation n'est donc pas sans poser question.

En s'attardant sur les pratiques engageant les archives d'architecture, on explorera les contextes sociaux, institutionnels et techniques qui déterminent leur existence. Les pratiques sont celles des créateurs des documents (maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, clientèles), des archivistes qui ont la charge d'acquérir et de conserver les documents, et des utilisateurs. Les contextes sociaux sont ceux de la colonisation, d'une part, et de la modernisation, d'autre part. Le cadre institutionnel est constitué des ministères, des bureaux d'architectes, des institutions d'archives. Le dispositif technique, quant à lui, renvoie tantôt à la représentation comme mode de contrôle d'un territoire, tantôt aux contraintes matérielles et normatives liées au bâti, tantôt encore aux transformations induites par le numérique.

L'examen de ces éléments aboutira à une réflexion théorique et méthodologique quant aux manières d'appréhender ce type d'archives.

Fonctionnement

Le séminaire se déroulera en deux temps : une première séquence sera dédiée à l'établissement du cadre de réflexion sous formes de conférences et de discussions en atelier; la seconde séquence sera consacrée à la préparation du travail de session ponctuée de rencontres individuelles et en classe.

Évaluation

Participation orale : 25%

Exposé oral (fin de session) 25%

Travail de session 50 %

Bibliographie

La bibliographie sera fournie en début de session.

Compétence langagière

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Politique d'évaluation des études

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours